

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 13 JANVIER 2025, À 20 h,  
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

**Présents :**

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Monsieur Éric Gallant         | Pro-Maire,      |
| Madame Francine Blais         | Conseillère # 1 |
| Monsieur Denis Rochette       | Conseiller # 3  |
| Monsieur Romuald Gallant      | Conseiller # 4  |
| Madame Nathalie Troquet-Marsh | Conseillère # 5 |
| Madame Noëlline Gallant       | Conseillère # 6 |

**Absent :**

Monsieur Léonard Labrie Maire

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

---

**MOMENT DE RÉFLEXION**

---

*Monsieur Éric Gallant, pro-maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.*

---

---

---

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

---

*Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h00.*

---

---

---

**RÉSOLUTION N°001-01-2025**  
**ORDRE DU JOUR : ADOPTION**

---

*Après la lecture de l'ordre du jour;*

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 décembre et de la réunion extraordinaire du 2 décembre 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Délégation des pouvoirs;*
- 7. Salaire des employés et élus 2025;*
- 8. Association Chasse et Pêche d'Aguanish / Demande de remboursement de taxes, an 11;*

9. *École Monseigneur-Labrie / Demande de commandite;*
  10. *Résolution # 072-06-2024 / Abrogation;*
  11. *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie;*
  12. *Collection d'autocollants édition 2025;*
  13. *Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'est de la Minganie (RIGMREM) / Substitut sur le conseil d'administration;*
  14. *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) / Demande d'aide financière;*
  15. *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) / Demande d'appui à la MRC de Minganie;*
  16. *Rapport 2024 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle;*
  17. *Affectation d'une somme au Fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;*
  18. *Centre d'action bénévole de la Minganie / Demande de soutien financier;*
  19. *Office municipal d'habitation / Représentants municipaux;*
  20. *Corporation du Port régional de Natashquan / Carte de membre 2025;*
  21. *Corporation du Port régional de Natashquan / Représentants municipaux;*
  22. *Suivi des affaires courantes;*
  23. *Correspondance;*
  24. *Affaires nouvelles;*
  25. *Période de questions;*
  26. *Clôture de la séance.*
- 
- 

**RÉSOLUTION N°002-01-2025  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE  
ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024 :  
ADOPTION**

---

**Considérant** qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aganish tenue le 2 décembre 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
**APPUYÉ PAR** monsieur Denis Rochette, conseiller  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Que** les procès-verbaux des séances du conseil du 2 décembre 2024, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

---

---

**RÉSOLUTION N°003-01-2025  
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

---

---

*Après avoir pris connaissance des déboursés;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**QUE** le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 198 016.37\$ en date du 31 décembre 2024 tel que déposé.

---

---

**RÉSOLUTION N°004-01-2025  
DÉLÉGATION DES POUVOIRS**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** la greffière-trésorière soit autorisée à payer les factures dites incompressibles de la municipalité d'Aguanish.

---

---

**RÉSOLUTION N°005-01-2025  
SALAIRE DES EMPLOYÉS ET ÉLUS 2025 : ACCEPTER**

---

*Après avoir pris connaissance du document de salaires des employés et élus 2025;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** la municipalité accepte les salaires des employés et des élus pour 2025 tels que présentés.

---

---

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE D'AGUANISH / DEMANDE DE  
REMBOURSEMENT DE TAXES, AN 11 : ACCEPTER**

---

*Ce point est reporté à la prochaine séance.*

---

---

**RÉSOLUTION N°006-01-2025  
ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE / DEMANDE DE COMMANDITE**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** la municipalité fasse un don de 40\$ à l'école Monseigneur-Labrie pour la réalisation de l'album de finissant 2024-2025.

---

---

**RÉSOLUTION N°007-01-2025**  
**RÉSOLUTION 072-06-2024 - ABROGATION**

---

*Considérant qu'il y a des éléments manquants dans le libellé de la résolution no 072-06-2024 concernant le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie;*

*Considérant que la nouvelle résolution doit être transmise au ministère de la Sécurité publique au plus tard le 31 janvier 2025;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** le conseil municipal abroge la résolution # 072-06-2024.

---

---

**RÉSOLUTION N°008-01-2025**  
**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ  
INCENDIE DE LA MRC DE MINGANIE**

---

*Attendu que le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie est à sa version finale;*

*Attendu que le plan de mise en œuvre a été présenté à chacune des municipalités qui en ont fait la demande;*

*Attendu que le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie doit être adopté par résolution municipale pour être déposé au ministère de la Sécurité publique;*

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité adopte le schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie de la MRC de Minganie 2025-2035;*

*Que la municipalité adopte le plan de mise en œuvre qui en découle pour la municipalité d'Aguanish.*

---

---

**RÉSOLUTION N°009-01-2025**  
**COLLECTION D'AUTOCOLLANTS ÉDITION 2025**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** le conseil municipal renouvelle sa participation au projet d'autocollants pour l'édition 2025;

**Que** la municipalité conserve le visuel préexistant de l'autocollant;

**Que** la municipalité d'Aguanish accepte que la distribution des autocollants soit gratuite au bureau d'accueil touristique sous la coordination de Tourisme Côte-Nord.

---

---

**RÉSOLUTION N°010-01-2025**  
**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES**  
**RÉSIDUELLES DE L'EST DE LA MINGANIE (RIGMREM) /**  
**SUBSTITUT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

*Attendu que le conseil d'administration de la régie intermunicipale est formé d'un (1) délégué de chacune des municipalités de l'est de la Minganie et d'un délégué du Conseil de la nation innue de Nutashkuan :*

*Attendu que chaque partie doit nommer parmi les membres de son conseil un (1) délégué substitut, lequel sera chargé de remplacer le délégué lorsqu'il ne peut assister à une assemblée. Ces délégués substitués ont les mêmes droits et pouvoirs pour siéger sur le conseil d'administration que ceux qu'ils remplacent, excluant les droits et pouvoirs du président.*

*IL EST PROPOSÉ PAR* monsieur Denis Rochette, conseiller  
*APPUYÉ PAR* madame Francine Blais, conseillère  
*ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*De nommer madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère # 5 comme délégué substitut de M. Léonard Labrie, maire sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'est de la Minganie (RIGMREM) en l'absence de ce dernier lors d'une assemblée.*

---

---

**RÉSOLUTION N°011-01-2025**  
**PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX**  
**HUMIDES ET HYDRIQUES (PRCMHH) / DEMANDE D'AIDE**  
**FINANCIÈRE**

---

*Attendu que la municipalité souhaite régulariser des problématiques d'écoulement de certains cours d'eau par la restauration de ruisseaux traversant la municipalité d'Aguanish;*

*IL EST PROPOSÉ PAR* monsieur Romuald Gallant, conseiller  
*APPUYÉ PAR* madame Noëlline Gallant, conseillère  
*ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** la municipalité présente une demande d'aide financière dans le PRCMHH pour du soutien à la réalisation d'études préalables aux projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques;

*Que la municipalité autorise madame Marlène Blais, directrice générale à agir au nom de la municipalité d'Aguanish et à déposer une demande au PRCMHH dans le Volet 1 – Étude préalable d'un projet de restauration ou de création de milieux humides et hydriques.*

---

---

**RÉSOLUTION N°012-01-2025  
PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX  
HUMIDES ET HYDRIQUES (PRCMHH) / DEMANDE D'APPUI À LA  
MRC DE MINGANIE**

---

*Attendu que la municipalité souhaite régulariser des problématiques d'écoulement de certains cours d'eau par la restauration de ruisseaux traversant la municipalité d'Aguanish;*

*Attendu que la municipalité d'Aguanish veut déposer une demande d'aide financière dans le PRCMHH pour du soutien à la réalisation d'études préalables aux projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques;*

*Attendu que l'appui de la MRC de Minganie est essentiel afin que la demande soit admissible dans le PRCMHH;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité demande à la MRC de Minganie d'appuyer la municipalité d'Aguanish dans sa demande d'aide financière dans le PRCMHH – Volet 1 - Étude préalable d'un projet de restauration ou de création de milieux humides et hydriques.*

---

---

**RAPPORT 2024 CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT  
SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

---

*Madame Marlène Blais, directrice générale, dépose le rapport annuel 2024 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle aux membres du conseil. Une copie du rapport est disponible sur le site internet de la municipalité.*

---

---

**RÉSOLUTION N°013-01-2025  
AFFECTATION D'UNE SOMME AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES  
DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION**

---

*Attendu que par sa résolution #180-12-2021, la municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;*

*Attendu qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation de la présidente d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pouvoir au coût de cette élection;*

*Attendu que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou celle précédente cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);*

*Attendu que conformément à la loi et après consulté la présidente d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 7 900\$;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que la municipalité affecte au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 7 900\$ pour l'exercice financier 2025;*

*Que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.*

---

---

**RÉSOLUTION N°014-01-2025  
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MINGANIE / DEMANDE DE  
SOUTIEN FINANCIER**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** *la municipalité fasse un don de 500\$ au Centre d'Action bénévole de la Minganie afin de bonifier les paniers alimentaires pour les personnes en situation de vulnérabilité.*

---

---

**RÉSOLUTION N°015-01-2025  
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION / REPRÉSENTANTS  
MUNICIPAUX**

---

*Attendu que le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) doit être composé de 2 représentants municipaux, 2 locataires et 3 socio-économiques;*

*Attendu que le mandat des représentants municipaux sur le conseil d'administration de l'OMH a une durée de 2 ans;*

*Attendu que les mandats de madame Noëlline Gallant, conseillère siège #6 et monsieur Denis Rochette, conseiller au siège #3 sont arrivés à échéance;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que monsieur Denis Rochette, conseiller # 3, et monsieur Romuald Gallant, conseiller # 4 soient mandatés pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH).*

---

---

**RÉSOLUTION N°016-01-2025  
CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN / CARTE  
DE MEMBRE 2025**

---

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

**Que** *la municipalité paie sa carte de membre 2025 à la Corporation du Port régional de Natashquan au coût de 100\$. Cette carte de membre permet la présence d'un élu municipal ou son substitut à siéger sur le conseil d'administration de la Corporation du Port régional de Natashquan et à voter lors de la prise de décision.*

---

---

**RÉSOLUTION N°017-01-2025  
CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN /  
REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX**

---

*Attendu que le dossier du port régional de Natashquan est important pour les élus de la municipalité d'Aguanish;*

*Attendu que le conseil d'administration de la Corporation du port régional de Natashquan a parmi ses membres des représentants des communautés avoisinantes concernées par le projet;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*Que les élus de la municipalité nomment monsieur Éric Gallant, conseiller # 2 comme représentant de la municipalité d'Aguanish sur le conseil d'administration de la Corporation du port régional de Natashquan. En cas d'absence de monsieur Éric Gallant, monsieur Romuald Gallant, conseiller # 4 sera autorisé à la remplacer.*

---

---

## **SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER**

*Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :*

- *Résumé des travaux publics*
- *Dossier service incendie - Suivi*
- *Rencontre avec des représentants du ministère de la Sécurité publique - Suivi*

---

## **CORRESPONDANCES**

*Aucune correspondance*

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question.*

---

## **RÉSOLUTION N<sup>o</sup>018-01-2025 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère  
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

*QUE la séance du conseil soit levée à 20h32.*

---

*Monika Déraps  
Greffière-trésorière*

---

*Éric Gallant  
Pro-Maire*